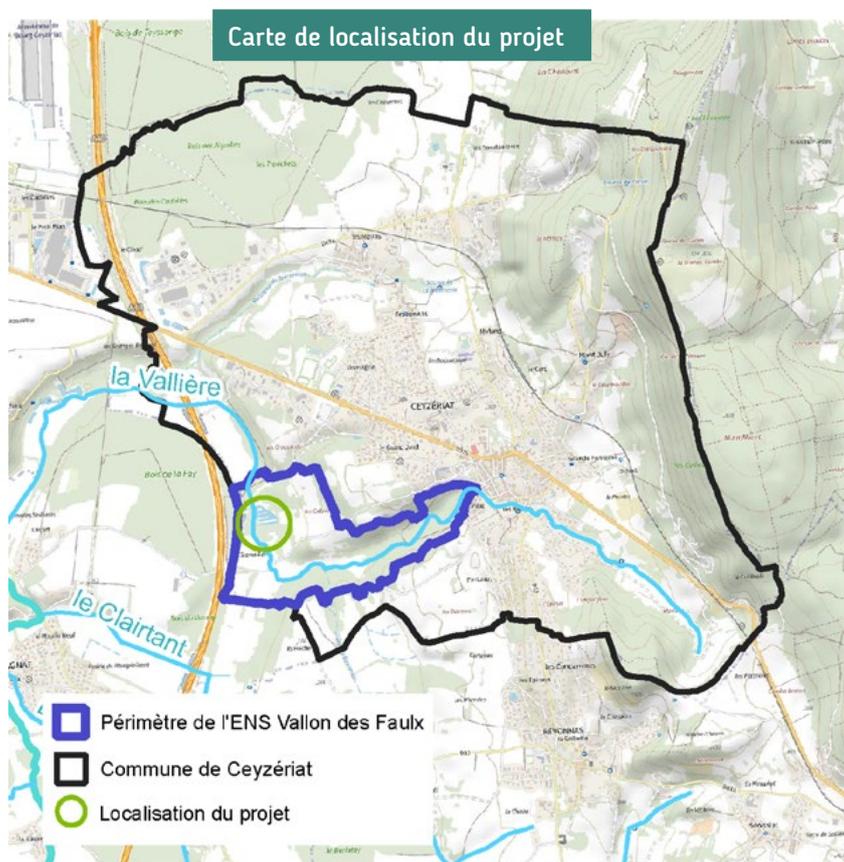


# FICHE PROJET

## RESTAURATION HYDROÉCOMORPHOLOGIQUE DE LA VALLIÈRE ET SES ZONES HUMIDES



### Présentation du projet

**Commune concernée :**

Ceyzériat

**Localisation :**

Espace Naturel Sensible du Vallon des Faulx

**Type de milieu :**

Petit cours d'eau et zones humides associées

**Maître d'ouvrage :**

Reyssouze et Affluents  
15, Place de la Résistance  
01340 Montrevel-en-Bresse  
04 74 25 66 65

**Maître d'œuvre :**

Sage Environnement

**Cheffe de projet :**

Romane OUDIN - Chargée de mission  
« milieux aquatiques et territoire »

### Contexte et historique

En 2021, la commune de Ceyzériat et la société communale de chasse « Saint Hubert » de Ceyzériat ont sollicité Reyssouze et Affluents pour la gestion de leur étang, zone humide comprise dans l'ENS du Vallon des Faulx. En effet, cet étang subissait une accumulation de vase dans ses fonds. Après diagnostic du site, il a été proposé de travailler sur un projet de plus grande ampleur comprenant la restauration de la Vallière, cours d'eau alimentant l'étang.

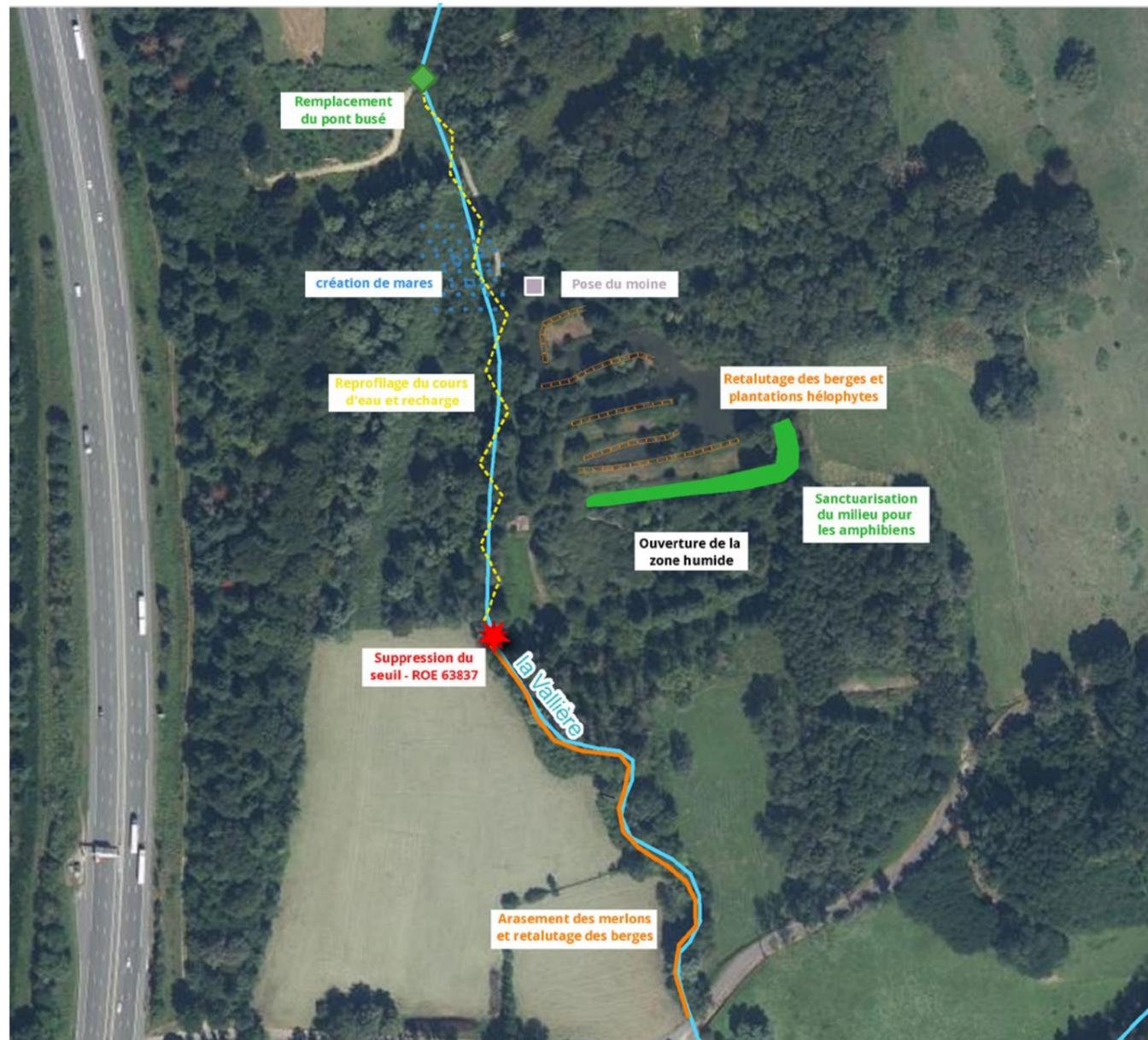
### Enjeux

Préserver et restaurer le fonctionnement naturel des milieux aquatiques et des zones humides.

## Objectifs

- Restauration fonctionnelle des habitats aquatiques et rivulaires ;
- Restauration de la continuité écologique ;
- Réhabilitation de l'étang ;
- Amélioration de la fonctionnalité de la zone humide.

## Description générale du projet



L'étang a été créé dans les années 70 et sert de réserve de chasse pour les anatidés. Il était alimenté par une prise d'eau sur la Vallière dont le seuil provoquait une rupture de la continuité (ROE 63837). La Vallière, quant à elle, a subi la construction du chemin rural et l'implantation d'un pipeline lui donnant un profil rectiligne peu naturel. Un pont busé à l'aval provoquait également un obstacle infranchissable pour les peuplements piscicoles et se mettait en charge très rapidement lors d'épisodes pluvieux importants. L'état des lieux présentait de réels opportunités de restauration et de valorisation paysagère, avec une réappropriation des berges de cette petite rivière et une amélioration de la fonctionnalité de la zone humide.

## Détail des opérations

### Remplacement du pont busé



### Suppression du seuil



### Reprofilage du cours d'eau et restauration des berges



### Réalisation de mares



### Plantations



### Retalutage des berges de l'étang



## Ouverture de la zone humide



## Évacuation de la vase avant renaturation de l'étang



## Calendrier des travaux



## Coût du projet et plan de financement

**Coût total du projet : 390 000 € HT**

Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse : 40 %

Conseil Départemental de l'Ain : 40 %

Reyssouze et Affluents : 20 %

## Gains attendus

Augmentation et diversification des espèces peuplant les milieux aquatiques et terrestres.

## Perspectives

Un suivi faune-flore sera réalisé à n+3 pour connaître l'évolution du milieu et évaluer l'efficacité de la restauration. À plus long terme, il est envisagé de poursuivre la restauration de la Vallière amont, notamment au niveau de la confluence avec le Treconnas.

## Partenaires techniques et financiers du projet



**Société de chasse  
Saint Hubert**

